



SEANCE DU BUREAU DE LA COMMISSION
LOCALE DE L'EAU DU SAGE BAIE DE
LANNION
DU 26 SEPTEMBRE 2024

Avis du Bureau de la CLE
Actualisation de la base de données « zones humides »
Projet éolien commune de Plougras
Délibération n° B_22-2024

Le 26 septembre 2024, le Bureau de la CLE du SAGE Baie de Lannion s'est réuni à Plouaret.

Collège des représentants des Collectivités Territoriales et des établissements publics locaux

Etaient présents :

Madame Annie Bras-Denis Lannion-Trégor Communauté
Monsieur Paul Le Bihan Lannion-Trégor Communauté
Monsieur Jean-Yves Le Corre Syndicat mixte Goas Koll Traou Long
Monsieur François Le Marrec Guingamp Paimpol Agglomération

Membres excusés :

Monsieur Jean-Marc Puchois, Conseil départemental du Finistère
Madame Marie-Annick Guillou, Conseil départemental des Côtes d'Armor
Monsieur Cédric Seureau, Lannion-Trégor Communauté
Monsieur Eric Le Creurer, Lannion-Trégor Communauté
Madame Bénédicte Boiron, Lannion-Trégor Communauté
Monsieur Joël Le Jeune, Lannion-Trégor Communauté
Monsieur Yvon Le Creff, Lannion-Trégor Communauté
Monsieur Jean-Pierre Giuntini, Guingamp Paimpol Agglomération
Monsieur Guy Pennec, Morlaix Communauté

Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées

Etait présent :

Monsieur Jean-Pierre Le Leer, Eau et Rivières de Bretagne

Membres excusés :

Monsieur Jean-François Jeandet, Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques du Léguer AAPPMA du Léguer
Madame Edwige Kerboriou, Chambre d'agriculture
Madame Charlotte Le Bris, Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

Membres excusés :

Monsieur Pierre Prod'Homme Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Madame Léa Thiébault Mission interservice sur l'eau et la nature des Côtes d'Armor
Assistaient :

Monsieur Florent Epiard, IEL

Madame Gwenaëlle Briant Lannion-Trégor Communauté

Monsieur Pierre Thuault Lannion-Trégor Communauté

Madame Céline Cabon Guingamp Paimpol Agglomération

Madame Lucie Chauvin Lannion-Trégor Communauté, coordination SAGE Baie de Lannion

Exposé :

La société IEL a sollicité la cellule d'animation du SAGE Baie de Lannion en juillet 2024 au sujet d'un projet d'aménagement de trois éoliennes sur la commune de Plougras.

Deux éoliennes se situent sur le périmètre du SAGE Baie de Lannion et une sur le SAGE Aulne.

Les inventaires des zones humides disponibles sur Géobretagne ont été pris en compte dans le projet.

Or, sur la commune de Plougras, les inventaires côté SAGE Aulne ne sont pas consultables sur la plateforme Géobretagne.

La société IEL, dans un souci de protection des milieux aquatiques, a réalisé un inventaire complémentaire des zones humides sur le secteur en projet.

Lors de l'instruction du dossier par la DREAL Bretagne, il a été demandé à la société IEL de faire valider par la Commission Locale de l'Eau les inventaires zones humides complémentaires ainsi réalisées.

L'ensemble des données sous format SIG a été transmis à la cellule d'animation du SAGE Baie de Lannion (localisation mâts, plateformes, chemins d'accès et inventaire des zones humides, localisation des sondages pédologiques).

Sollicitation cellule d'animation du SAGE BL

Inventaire des zones humides côté SAGE Baie de Lannion Commune de Plougras



Légende :

- Limite SAGE
- Inventaire des zones humides SAGE
- Inventaire des zones humides société IEL
- Localisation éolienne -projet IEL
- Localisation plateforme - projet IEL
- Localisation chemin d'accès - projet IEL

Sollicitation cellule d'animation du SAGE BL

Inventaire des zones humides côté SAGE Aulne Commune de Plougras



Légende :

- Limite SAGE
- Inventaire des zones humides SAGE
- Inventaire des zones humides société IEL
- Localisation éolienne -projet IEL
- Localisation plateforme - projet IEL
- Localisation chemin d'accès - projet IEL

Décision

Au regard des inventaires complémentaires transmis par la société IEL, porteur du projet éolien sur la commune de Plougras, le Bureau de la CLE a émis un avis favorable à la prise en compte des ajouts à l'inventaire des zones humides côté SAGE Baie de Lannion au moment de l'actualisation de la base de données « zones humides » sur la plateforme Géobretagne.

Côté bassin versant de l'Aulne, le Bureau de la CLE souhaite que le site d'implantation de l'éolienne (plateforme) fasse l'objet d'une vérification. Celle-ci sera réalisée par la Direction Environnement, Aménagement et Economie Agricole de Lannion-Trégor Communauté. La commune de Plougras, la société IEL et le SAGE Aulne seront informés de la date de visite sur le terrain afin notamment de prévenir le propriétaire de la parcelle à vérifier.

Les résultats seront transmis à la commune de Plougras, au SAGE Aulne et à la société IEL.

Cet avis sera transmis à la commune de Plougras, à la société IEL et aux membres de la Commission Locale de l'Eau.

Madame Annie Bras-Denis

Présidente de la CLE du SAGE Baie de Lannion

Vice-Présidente de Lannion-Trégor Communauté

